

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MAI 2023

N° 289



LE MARCHÉ
aux Plants
LUNDI 10 AVRIL 2023



Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

Nous sommes dans une époque de paradoxes.

Les individus exigent que leurs aspirations individuelles soient prises en compte, alors que, plus que jamais, les collectivités doivent réfléchir et agir pour le « le bien commun ».

Nous nous devons d'avoir une vision à moyen et long terme avec des perspectives financières qui se projettent au-delà de notre mandat électoral. Mais les crises que nous gérons se positionnent sur le cours terme. Ici, les urgences se multiplient et les priorités changent en cours d'exercice. Les élus et les agents territoriaux doivent s'adapter à cette vélocité de l'actualité.

Avec la création des métropoles les décisions s'éloignent quand nous voudrions davantage de proximité. Car pour nous, Mandréens, il importe peu que telle ou telle compétence (espaces verts, voirie, gestion des déchets...) soit du ressort de la métropole ou de celui de la commune. C'est plus d'un million d'euros chaque année que nous reversons à MTPM pour la continuité de ces services.

Comme chaque année, nous venons de voter les budgets primitifs de 2023 ainsi que, pour la première fois, le compte

financier unique (CFU). Ils ont été adoptés en séance du conseil municipal du 6 avril dernier.

Le budget répond à plusieurs enjeux dont le premier est d'assurer le bon fonctionnement de la commune, tout en maîtrisant les dépenses s'y attachant. L'autre volet de ce budget est la part consacrée aux investissements. Que ce soit sur les projets structurants ou plus courants. Nous y consacrons cette année plus de 6 000 000 d'euros. Par exemple, depuis le mois d'avril, nous avons commencé les travaux de construction du nouveau Foyer des Jeunes et de la Médiathèque. De même, la municipalité souhaite rénover et mettre aux normes sécuritaires et environnementales l'ensemble de ses bâtiments communaux. Chaque année un montant sera alloué à cette action, de la même manière que ce que nous avons déjà entrepris dans les écoles.

En votant ce budget, les élus valident la concrétisation de projets pour un développement harmonieux dans notre belle commune. Cela avec toujours le même dynamisme et la même implication.

Annie **ESPOSITO**
1ère adjointe au Maire

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



BONJOUR LES BÉBÉS

Timéo MUSSOU 09/04/2023

IL NOUS ONT QUITTÉS...

Roger HONNORAT	25/03/2023	83 ans
Hélène DUBROCA née REY	31/03/2023	88 ans
Elie GÉLINOT	31/03/2023	90 ans
Marcel ASPORD	31/03/2023	91 ans
Hélène MASCART née NOBLECOURT	02/04/2023	90 ans
Reymond CHAUVET	03/04/2023	95 ans
Hélène GARESE née FLORY	03/04/2023	98 ans

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE,
SAMEDI 13 MAI 2023.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT

Rédaction, création graphique, mise en page :

Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte

Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-S/MER

FIN DE CYCLE PRIMAIRE pour les jeunes Mandréens

Depuis la création de la commune, une tradition bien sympathique a été instaurée. Tous les CM2 recevaient un dictionnaire marquant la fin du primaire et leur passage au collège.

Au fil du temps, les récompenses ont évolué. Le dictionnaire de français a été remplacé par celui de français-anglais. Mais, avec l'apparition du multimédia, les parents nous ont fait part de l'inutilité de ce dictionnaire, si ce n'est à titre symbolique.

Par contre, dans la liste des fournitures du collège, une calculatrice « collège » est demandée. En ces temps difficiles, il a donc été décidé de remettre, cette année, une calculatrice à tous les CM2 soit 58 élèves.

Ceci permettra, pour les familles, une économie substantielle pour la rentrée.

Un diplôme marquant le passage des élèves vers le collège leur sera remis à titre de souvenir de leur école et des années passées.



Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

BRÈVES de Conseil



Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 6 avril 2023.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont par principe ouvertes au public.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- vote des Comptes Financiers Uniques (CFU) de la commune et du budget annexe des gîtes (remplacent les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion).
- affectations des résultats 2022.
- vote des taux des taxes locales 2023 sans augmentation (38,49 % pour la taxe sur les propriétés bâties / 52,30 % sur les propriétés non-bâties / 12,54 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).
- état des indemnités de fonctions des élus communaux.
- vote des budgets primitifs 2023 de la commune et du budget annexe des gîtes.
- vote des participations à divers organismes.
- votes des subventions aux associations (211 450 €).
- conventions d'objectifs avec

les associations bénéficiant de subventions (financières et/ou en nature) de plus de 23 000 €.

- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Var pour les accueils de loisirs périscolaires.
- Convention avec le CTPV (club de tir de la police varoise) pour l'entraînement de nos policiers municipaux.
- Vote du programme de contrôle renforcé des eaux de baignade pour la saison estivale 2023 (20 prélèvements par plage pour Saint Asile, la Coudoulière, le Canon, le Touring, la Vieille et Cavalas).

Les 26 délibérations donnant lieu à vote ont été approuvées soit à l'unanimité (16), soit avec une abstention, soit avec 5 abstentions (6), soit avec 4 abstentions et un contre (1), soit avec 5 contre (2).

La liste des délibérations de chaque séance du Conseil Municipal est affichée sur le tableau devant la Mairie dans le courant de la semaine et les délibérations sont publiées sur le site Internet de la ville (www.ville-saintmandrier.fr).

Michel **MARIN**
2^{ème} Adjoint au Maire

BIBLIOTHÈQUE Municipale Nouveaux horaires

Afin d'élargir les horaires d'ouverture de la Bibliothèque et ainsi satisfaire le plus grand nombre d'adhérents, la bibliothèque a ouvert deux nouveaux créneaux horaires. Désormais, elle sera ouverte les :

- **mardi** : 16h - 18h (nouveau créneau)
- **mercredi** : 15h30 - 17h
- **jeudi** : 16h - 18h
- **samedi** : 10h30 - 12h et 15h30 - 17h (nouveau créneau).

Pour rappel : Les inscriptions sont à prendre à titre individuel au service Vie de la Cité (rue Anatole France). Adulte : 12€ et enfant : 6 € (par an, de janvier à décembre).

FESTIVAL de Peinture

Le palmarès du Festival de Peinture a été dévoilé le vendredi 7 avril. Nous tenons à remercier les 45 participants, l'association les Arts de la Presqu'île qui a organisé pour le compte de la ville ce très beau concours et notre Jury, Denis Gay et Françoise Montagne.



- **1^{er} prix** : Micheline Joffroy - Merci la Vie



- **2^{ème} prix** : Elisabeth Romec - Tous à la fête de la Coucourdo



- **3^{ème} prix** : Alain Pastor - Sur le Banc

Nom de l'Association	Montant 2023
Oeuvres des pupilles des Sapeurs-pompiers	1700 €
Leï Moussi	34 000 €
AEMEF	200 €
Amicale des donneurs de sang	800 €
Amicale des nageurs de combats	300 €
Amis de la maquette Mandréenne	1 000 €
AMMAC	300 €
Association Nautique de Saint-Mandrier	1 000 €
Association Nautique de Saint-Mandrier (régates)	1500 €
Association des combattants et victimes de guerre	500 €
Comité des Oeuvres Sociales	5 000 €
Association de Protection de l'Environnement	100 €
Association sportive Louis Clément	600 €
ASSM Football Vétérans	300 €
Association les Bravadeurs	1 100 €
Association le Reboisement de la Forêt Mandréenne	300 €
Association Pointus et Patrimoine	5 000 €
Atelier Provençal	700 €
Basket USSM section	3 000 €
Boulomanes du Creux Saint Georges	4 000 €
Centre nautique de Saint-Mandrier	8 000 €
Centre de plongée de Saint-Mandrier	8 000 €
Chorale Alléluia	400 €
Délégation départementale de l'Education nationale	100 €
Ecole de Danse Presqu'une étoile	1 000 €
Ecole de danse	2 000 €
Fédération Cavals	1 500 €
USSM Football	20 000 €
Foyer socio-éducatif du Collège Louis Clément	300 €
Gymnastique Volontaire	1 200 €
Judo Aïkido Club	4 000 €
L'arche du Mont Salva	1 900 €
Les Fêtes Mandréennes	15 000 €
La Renarde Mandréenne	300 €
La Respélido	700 €
Les Arts de la Presqu'île	200 €
Les Lucioles	51 000 €
Les Médailleurs Militaires	200 €
Les Racines Mandréennes	800 €
Le Souvenir Français	250 €
La Société des Francs Joueurs	4 500 €
USSM Rugby	14 500 €
Les Vieilles Gloires de l'Ovale Mandréen	200 €
Association Vivons Ensemble	14 000 €
Total	211 450 €

Zoom sur nos interactions avec les ASSOCIATIONS

Lors du conseil municipal du 6 avril, nous avons voté les subventions allouées aux associations mandréennes. Qu'elles soient culturelles, sportives, patriotiques, festives, patrimoniales ou en relation avec l'environnement, ce sont 211 450 euros qui, cette année, leur seront distribués.

Initié depuis deux ans, notre projet de faire interagir les associations mandréennes avec les activités éducatives et ludiques du **Foyer des jeunes** et du **Centre aéré**, poursuit son chemin.

En ce début d'année, certaines rencontres entre les enfants du «CLSH» et les bénévoles d'associations ont déjà été réalisées. Il s'agit de :

- **les Pescadous du Creux saint Georges** font découvrir le milieu maritime qui nous entoure et ce qui fait la beauté de ce métier cher aux Mandréens ;
- **Pointus et Patrimoine** évoque le patrimoine maritime et comment les Mandréens essaient de conserver et faire vivre nos traditions ;
- **La Respélido** parle du folklore provençal, des costumes et des danses

associés ;

- **Lou Cabanon des Pescadous** relate la pêche dans les temps anciens ;
- **Les Boulomanes du Creux Saint Georges** initient les plus jeunes à la pétanque ;
- **Le tennis club de Saint-Mandrier** fait découvrir différentes techniques de la pratique du tennis ;
- **Le Cabanon Mandréen** dont les intervenants initient les enfants aux différents sons et instruments.

En parallèle, au Foyer des jeunes, **l'ANSM** continue de proposer des sorties en mer afin de faire découvrir notre environnement maritime grâce à la conduite de beaux voiliers.

D'autres actions et rencontres sont prévues avec nos associations. Nous consacrerons prochainement un article à ce projet et lors du forum des associations, nous vous le présenterons plus en détails. Un grand merci à tous les bénévoles qui une fois encore ont répondu présents.

Les GÎTES de l'Ermitage

Lors du conseil municipal du 19/12/2022 nous avons intégré au budget annexe des gîtes de l'Ermitage, la commercialisation du vin du domaine. L'intégration des dépenses et des recettes liées à l'exploitation du vin renforce ainsi la visibilité des opérations.

Pour 2022 les recettes s'élèvent à 34 917 €. Ceci, ajouté au résultat antérieur reporté, nous permet, cette année encore, de dégager un **résultat de clôture de 95 082 €.**

Pour 2023 le budget prévisionnel est de 223 691 € (146 582 € en fonctionnement et 77 109 € en investissement).

Durant l'année, en plus de l'entretien habituel, des travaux de rénovations intérieures sont prévus dans les gîtes.



Les "Comptes Administratifs" se transforment en "COMPTES FINANCIERS UNIQUES"

Nous vous l'avions annoncé l'an dernier. La comptabilité publique fait peau neuve. Ainsi, en lieu et place de rapprocher deux documents comptables entre le Trésor Public et la commune, un seul document est désormais édité et contrôlé au fil de l'eau : **Le Compte Financier Unique.**

Pour le budget principal, celui-ci a été voté le 6 avril, en même temps que le CFU. Dorénavant, nous parlerons donc de Compte Financier Unique. La nouvelle maquette de ce CFU a été jointe aux divers documents transmis aux élus afin de mieux appréhender les débats durant le conseil municipal.

A ce niveau il est intéressant de noter que la commune de Saint-Mandrier qui s'était portée volontaire pour être commune

test, est la seule de la métropole TPM à avoir franchi ce cap. Et cela, même si nous en sommes l'une des plus petites communes. Commune petite, mais commune dynamique tout de même. Bravo à nos services financiers !

Pour 2022 nous dégageons un **résultat excédentaire de 1.057 641 €** en fonctionnement, prouvant s'il en était besoin que nous maîtrisons bien les dépenses de cette section. **En investissement le résultat final est de 33.853 €.**

Ces divers résultats positifs nous permettent, une fois encore, de financer une partie des investissements en 2023.

Les Investissements

6.772.377,21 €

- Dont 4 742 000 € pour les projets structurants :
- Centre aéré à Fliche-Bergis 1 542 000 €
 - Le foyer des jeunes/la médiathèque 2 071 000 €
 - La rénovation/mise aux normes des bâtiments communaux 1 129 000 €
- Dont 768 500 € pour les opérations récurrentes :

Opérations	Reste à réaliser	Crédits nouveaux
Mise en sécurité		27 500,00 €
Postes de secours et plages non concédées	60,48 €	21 500,00 €
Vidéo protection	8 240,44 €	5 000,00 €
Ermitage	30,83 €	7 000,00 €
Cuisine centrale DST	30 917,77 €	0 ,00 €
Cuisine central RS	4 502,77 €	5 000,00 €
Accessibilité	1771,63 €	4 000,00 €
Illuminations	3 610,60 €	7 000,00 €
Eclairage équipements sportifs	50 750,09 €	
Divers bâtiments	82 319,36€	435 998,15 €
Equipements sportifs	1 637,45 €	
Informatique	70 969,68 €	70 000,00 €
Mobilier administratif	1 860,69 €	30 000,00 €
Mobilier scolaire		5 000,00 €
Matériel technique DST	4 395,33 €	24 500,00 €
Matériel technique PM	11 175,20 €	1 000,00 €
Acquisition de véhicules	74 191,08 €	16 500,00 €
Jeux divers pour enfants	1 428,00 €	15 000,00 €
Budget citoyen		90 000,00 €
Matériel scolaire spécifique	830,94 €	3 500,00 €
Total des opérations dites récurrentes	348 692,34 €	768 498,15 €

Le Fonctionnement

12 128 691,58 €

RECETTES de fonctionnement

Atténuation de charges	1 500,00 €
Produits de service et du domaine	647 582,00 €
Impôts et taxes	6 234 407,00 €
Dotation de participation	1 030 690,00 €
Autres produits	228 000,00 €
Produits financiers	0,00 €
Produits exceptionnels	2 600,00 €
Reprise sur provision semi-budgétaires	14 037,70 €
Total opérations réelles	8 158 816,70 €
Excédent reporté	3 879 649,82 €
Total opérations d'ordre	90 225,06 €
Total Recettes de Fonctionnement	12 128 691,58 €

DÉPENSES de fonctionnement

Charges à caractère général	1 617 365 ,00 €
Charges de personnel	4 283 000 ,00 €
Atténuation de produits	880 000 ,00 €
Autre charges de gestion courante	619 650 ,00 €
Charges financières	21 010,37 €
Charges exceptionnelles	20 000 ,00 €
Provisions semi-budgétaires	13 440,00 €
Total opération réelles	7 454 465,37 €
Virement à l'investissement	4 220 094,15 €
Total opérations d'ordre	454 132,06 €
Total Dépenses de Fonctionnement	12 128 691,58 €

EN BREF...
Ce qu'il faut retenir pour 2023

- Le budget total pour 2023 est de 18 901 068,79 €. Il se réparti en 12 128 691,58 € pour la section Fonctionnement et 6 772 377,21 € pour la section investissement.
- La réalisation en cours du nouveau pôle "Foyer des jeunes/ Médiathèque" à laquelle nous consacrons cette année 2 071 000 €, et la poursuite de notre politique en faveur des jeunes avec l'aide des associations.
- Les Comptes Administratifs qui laissent la place aux Comptes Financiers Uniques et pour lesquels la commune est précurseur dans le domaine. Ceci permettra une lecture plus aisée des comptes.

- Les dépenses et recettes liées à l'exploitation du vin de l'Ermitage sont désormais intégrées au budget annexe des Gîtes du Domaine. Ainsi toutes les activités de ce lieu sont regroupées dans un seul et même budget.
- La création d'un projet structurel visant à programmer la remise aux normes et la réhabilitation des bâtiments communaux.

- Nos constantes avec entre autres :
- une épargne de gestion préservée (828k€) grâce essentiellement à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.
 - un faible taux d'endettement avec une capacité d'autofinancement intacte (800 k€).
 - des recettes fiscales stables (6200 k€) tout en restant les 3^{èmes} mieux placés de TPM pour la TFB.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES CANTINE, GARDERIE, ALSH

2023 - 2024

*Du mardi 2 Mai
au vendredi 4 août 2023*

SERVICE SCOLAIRE - GUICHET UNIQUE -

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 8h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30
*A compter du 10 juillet 2023 ouverture au public
uniquement de 8h00 à 12h00*

09 67 51 98 08

PERMANENCES EXCEPTIONNELLES :
Mercredi 28 Juin de 13h30 à 17h00
Mercredi 5 Juillet de 8h00 à 12h00

Pièces à fournir

- Dossier d'inscription ;
- Livret de famille ;
- Justificatif de domicile de - de 3 mois ;
- Assurance scolaire 2023 - 2024 ;
- Attestation CAF (uniquement si centre de loisirs ou garderie périscolaire) ;
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile ;
- Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école : certificat de radiation ;
- En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
35430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 50

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandrier - Saint Mandrier sur Mer

Ça se passera en MAI...

Lundi 1^{er} mai

- **VOILE : 40^{ème} RÉGATE DU MUGUET ET 1^{ère} RÉGATE LA MANDRÉENNE**, organisées par l'ANSM, Quai Séverine.
- **PÈLERINAGE DU 1^{er} MAI**, organisé par la ville de Six-Fours, avec le soutien des villes de La Seyne et Saint-Mandrier. Départ à 8h45 de l'aire du Boeuf, corniche Merveilleuse à la Seyne-sur-Mer.
- **BOULES : CHALLENGE DES BOULOMANES**, dès 8h, stade du Village et Boulodrome d'Isanto. Organisé par les Boulomanes du Creux Saint Georges.

Dimanche 7 mai

- **VIDE-GRENIERS DU VILLAGE**, de 7h à 17h, place des Résistants. Inscriptions au 06.14.91.63.79
- **PORTES OUVERTES À LA RESSOURCERIE**, de 9h à 16h, devant la Chapelle du Pin Rolland.
- **CONCERT "LE TEMPS DE NOËL" chants grégoriens et polyphonies médiévales** par la Scola Santa Philumena, à 16h à la Chapelle du Pin Rolland.

Lundi 8 mai

- **78^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945**, à partir de 11h30 au Monument aux Morts.

Vendredi 12 mai

- **CARNETS DE VOYAGES**, de 14h30 à 16h30 à la Bibliothèque Municipale. Gratuit, réservation au 06.72.29.80.56.

Samedi 13 mai

- **THÉÂTRE : COMME S'IL EN PLEUVAIT**, à 20h30 au théâtre Marc Baron. Réservation au 06.22.63.73.40.

Dimanche 14 mai

- **VIDE-GRENIERS DU PIN ROLLAND**
Parking Saint Asile, de 7h à 17h. Inscriptions le mercredi qui suit le vide-greniers, de 10h à 12h, salle Myrte auprès de la Festive de la Presqu'île.
- **MARCHÉ ARTISANAL "EVÈNEMENT BIEN-ÊTRE"**, de 10h à 18h, place des Résistants.

Lundi 15 mai et lundi 22 mai

- **ATELIERS D'ÉCRITURE**, de 14h30 à 16h30 à la Bibliothèque Municipale. Réservations au 06.72.29.80.56.

Jeudi 18 mai

- **MARCHÉ ARTISANAL**, de 8h à 19h, place des Résistants.
- **FOOTBALL : TOURNOI, LA MANDRÉENNE CUP**, toute la journée au stade Lanerière.

Vendredi 26 mai

- **FÊTE DE LA NATURE : RANDO'NAT**, de 8h45 à 12h au départ de la plage Saint Asile.
- **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE L'ATELIER DE PEINTURE**, à 18h30, Galerie Rancilio.

Samedi 27 mai

- **BASKET : 8^{ème} ÉDITION TOURNOI 3C3 OPEN JUNIOR LEAGUE**, de 8h30 à 15h, plateau sportif du village.
- **BOULES : CHALLENGE DES COMMERCANTS** organisé par les Boulomanes du Creux, dès 8h, place des Résistants et Boulodrome d'Isanto.

du 27 au 3 juin

- **VOILE : SAMU'S CUP**, Quai Séverine, organisée par le Samu et l'ANSM.

**MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**

Faites du VÉLO !

La Maison de la Mobilité TPM propose la 4^{ème} édition de « Faites du vélo » les 13 et 14 mai.

Ne manquez pas cet évènement ouvert à tous sur 8 communes de TPM autour du Carnavélo et près de 50 animations festives et familiales !

Infos : Maison de la Mobilité TPM : 04 94 93 37 37 et sur www.metropletpm.fr





COMME S'IL EN PLEUVAIT De Sébastien Thiéry

Mise en scène Anne-Marie Vautrin

Véronique Cécini : Laurence,
Geneviève Babou : Térésa,
Pierre Hidouin : Bruno,
José Escolano : Monsieur Traque.

Bruno et Laurence, un couple sans histoires, découvrent un soir de l'argent dans leur salon. Tous les jours des billets de banque apparaissent, de plus en plus nombreux, comme s'il en pleuvait...

D'où vient cet argent ? Qu'ont-ils fait pour le mériter ? Cette richesse soudaine est-elle une chance ou une malédiction ?

Une comédie désopilante sur l'argent qui rend fou.



PALMARÈS Villes et villages fleuris

La ville de Saint-Mandrier a obtenu le trophée 2022 des « Villes et villages fleuris » pour le maintien de la 2^{ème} fleur lors de la cérémonie qui s'est déroulée à Marseille, à l'Hôtel de Région, le 5 avril dernier. Ce prix a été remis à David Jones, notre Directeur des Services Techniques, par Monsieur De Canson, vice-président de la Région Sud.

Cette récompense est le résultat d'un gros investissement professionnel et personnel de la part des agents du centre technique municipal, de l'antenne métropolitaine mais aussi de l'équipe des services techniques administratifs que nous remercions vivement.

Ce label réunit de nombreux critères auxquels les membres du jury sont particulièrement sensibles lors de leur visite qui a lieu tous les trois ans. Ces trois années sont consacrées, par tous les agents impliqués, à travailler avec acharnement sur les plans de fleurissement mais aussi sur les nouvelles créations présentées lors de cette visite. Un grand merci à eux pour ce beau travail.



Opération "ZÉRO DÉLINQUANCE"

Le 21 mars dernier, la Police Municipale de Saint-Mandrier a opéré, conjointement avec la Police Nationale, une vaste opération de contrôle routier.

En effet, sur instruction du ministre de l'Intérieur, Monsieur Gérard Darmanin, des contrôles de sécurité doivent impérativement être effectués en vue de la prochaine coupe du monde de Rugby qui se déroulera du 8 septembre au 28 octobre 2023. Pendant cette période, l'équipe nationale d'Afrique du Sud a choisi comme base les installations du RCT et séjournera sur le site des Sablettes.

Dans ce cadre, d'autres opérations du même type seront menées.



LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Des alternatives à la bétonisation de la Presqu'île existent... mais il faut avoir du courage politique.

L'île de Batz et Saint-Mandrier n'ont a priori presque rien en commun. La Manche n'est pas la Méditerranée, la Bretagne n'est pas la Provence et il y a 10 fois moins d'habitants chez l'une que chez l'autre. Et pourtant, avec une superficie assez proche, un climat qui permet au conservatoire du littoral d'entretenir du côté du Ponant un jardin exotique aux palmiers de toutes espèces qui se plairait tout autant du côté de la rade du port du Levant et de son domaine de l'Ermitage, un sémaphore chacune, elles souffrent toutes les deux du même mal. Ce mal qui vient justement de cette douceur de vivre et de la beauté de leurs paysages qui, en séduisant des personnes disposant de revenus suffisants, entraînent un renchérissement de la valeur du patrimoine immobilier. Ce qui, peu à peu, transforme les 2 communes en refuge estival et en chasse les habitants qui n'ont plus les moyens de s'y loger. Ainsi, 66% des habitations de l'île de Batz et la moitié de celles de Saint-Mandrier sont des résidences secondaires.

Comparaison n'est pas raison, il n'empêche que, pour permettre à ses habitants de rester sur l'île et éviter que toute vie s'arrête en dehors des vacances, le maire de l'île de Batz démarche les propriétaires de l'île qui proposent leurs biens sur les plateformes de locations saisonnières. Son but étant de faire en sorte que la mairie loue quelques logements à l'année et puisse les sous-louer de manière permanente à des administrés contraints, autrement, à l'exil continental.

Nous sommes heureux de constater que les solutions que nous avançons ne sont pas utopistes et qu'il existe d'autres voies que la construction pour apporter des réponses aux besoins de logement des Mandréens. Tout en soulignant que le profil du maire de l'île de Batz ne semble pas répondre à celui de l'écolo bobo irresponsable habituellement décrié par certains ici. Evidemment, l'initiative n'est pas LA solution mais UNE solution pour sortir de la spirale des résidences secondaires, comme l'est l'augmentation de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, que la majorité refuse d'appliquer. En même temps, ceci nous permet de dire que nous aussi nous considérons que la loi SRU n'est pas parfaite et qu'elle comporte des imperfections. Ainsi, en imaginant que la mairie de Saint Mandrier loue 4 résidences secondaires et les transforme ainsi en résidences principales locatives, elle augmenterait mathématiquement de 1 l'objectif de 25% de logements sociaux fixé par la loi. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, avec 50% de logements sociaux dans un programme de béton, on continue de repousser la cible toujours un peu plus loin.

Nous sommes une liste citoyenne et nous ne nous sentons obligés en rien par les positions passées, présentes et à venir des partis politiques. Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Ce qui nous importe c'est l'avenir de la presqu'île et des Mandréens.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

La participation citoyenne, enjeu important de notre mandat

Dans notre programme électoral, nous avons prévu de mettre en place un budget participatif citoyen d'un montant de 50 000 € par an, soit près de 10 € par habitant (la moyenne nationale se situe à 6,50 € par habitant, source : lesbudgetsparticipatifs.fr).

Le Budget participatif, c'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens selon un principe simple "Vous décidez. Nous (collectivité) réalisons." Il s'inscrit dans la démarche de démocratie participative qui vise à être à l'écoute des besoins des citoyens afin de pouvoir répondre à leurs besoins d'intérêt collectif.

Tous les Mandréens de plus de 16 ans qui souhaitent contribuer à la transformation de leur ville peuvent soumettre leurs idées dans la rubrique dédiée.

Chaque fois que nécessaire, la commune pourra également réaliser des sondages et votes pour demander l'avis aux Mandréens (ex : devenir d'un site, aménagements futurs, etc.).

Vous l'avez compris, la parole est aux Mandréens.

Ce budget a déjà permis la réalisation d'un plateau sportif en plein air, projet porté par l'OMJS.

Cette infrastructure, ouverte à tous les amateurs de sport depuis fin 2022, a été inaugurée le 22 avril dernier au Pin-Rolland (derrière les terrains de tennis).

En 2022, le projet retenu par les Mandréens est un skate-park. Il sera, conformément à nos engagements, réalisé en 2023. Nous en sommes actuellement à la phase de consultation des entreprises. Il sera également situé derrière les tennis du Pin-Rolland pour permettre de compléter le complexe sportif Max Juvenal.

Ces réalisations ainsi que les projets qui seront retenus dans les prochaines années, sont la preuve que le citoyen dispose d'outils pour permettre de participer à la vie communale.

La pérennité de ce budget repose évidemment sur la volonté des Mandréens de proposer des idées mais aussi, de s'exprimer sur les idées qu'ils estiment les plus en adéquation avec l'intérêt collectif, les besoins de notre presqu'île et l'intégration dans notre paysage.

Vous l'aurez compris, nous avons la volonté de permettre aux habitants de s'exprimer, comme nous l'avions proposé dans notre programme. Alors nous pouvons dire : « promesse tenue ».

Romain VINCENT
 Pour l'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier,
 de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/
 Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet.

FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet



22 avril 2023 - Inauguration de l'aire de Street Workout

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de mars dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

"Faire du prosélytisme" n'est pas une insulte mais un constat.

Quand on est dans l'opposition, on a tendance à brosser les électeurs dans le sens du poil. Aussi, il est facile de constater que tous les élus d'opposition, quelle que soit leur tendance, ont le même comportement. À Saint-Mandrier nous n'échapperons donc pas à la règle.

En revanche, quand il s'agit de prendre ses responsabilités alors là, "courage,

fuyons !". Pourtant il serait facile pour l'opposition de reconnaître qu'un ministre écologiste a eu tort de promulguer une loi qui a pour conséquence le bétonnage de notre presqu'île.

Alors M. LE PEN se demande comment j'ai pu assister à l'inauguration d'un totem au domaine de Fabrégas. M. LE PEN ne sait pas que, comme à l'Ermitage, je suis bien à l'origine de la création de ce domaine lorsque j'étais Conseiller Général du canton Sud. Mais il est excusé, il est arrivé

depuis peu à Saint-Mandrier pour faire du prosélytisme afin de convaincre que les salades poussent sur du bitume mais apparemment il n'a convaincu personne !

Le Maire,
 Gilles VINCENT

FIGURES du village

Les figures du village vous donnent rendez-vous le **samedi 13 mai 2023 à 12h30**, sur le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière "les Présidents de l'A.N.S.M" avec Jacques CARRIERE et Christophe ENAULT !

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavallas.

La FÉDÉRATION CAVALAS

Sur la photo d'illustration ci-contre, vous pouvez voir "les Commerçants ambulants du marché" avec Micheline POLVERELLI (1936-2019) dite MICHOU (en noir et blanc) et Pascal ROGNONE né le 8 mai 1976 (en couleur).



USSM BASKET-BALL

Toutes les générations se sont réunies lors d'une rencontre amicale entre les LOISIRS et les jeunes de l'ECOLE de BASKET pour permettre aux jeunes d'évoluer contre des joueurs(-ses) plus aguerris(-es) et pour mettre en valeur le travail qui est effectué depuis le début de saison.

Comme l'ensemble des participants ont apprécié leur matinée, elle sera renouvelée avant de préparer le tournoi de fin mai 2023.

L'ANFEM se bouge !



Depuis 2017, l'armée de Terre met à l'honneur ses blessés et celles et ceux qui œuvrent à l'amélioration de leur quotidien.

Par cette journée, les Armées et

la Nation témoignent aux blessés, touchés dans leur chair ou leur esprit, ainsi qu'à leurs familles, leur reconnaissance pour les sacrifices consentis.

L'ANFEM, au travers de ses actions d'entraide et des différentes opérations pour les militaires blessés en mission, répond présente, comme chaque année dans toute la France. Le programme de l'opération "Avec nos blessés", se terminera à Paris aux Invalides le 24 juin, lors de la journée nationale des blessés sur le thème "La reconstruction, tous concernés" avec l'organisation d'une marche-course. Aux kilomètres parcourus lors de cet événement, s'ajouteront ceux parcourus par les diverses délégations en région, dont celle de Saint Mandrier.

Au niveau national, en 2021, nous avons établi un premier record de 25 772 kilomètres, et en 2022, quelque chose de magique, qui prouve le soutien et l'implication quotidienne des

délégations, avec 68 234 km (soit plus d'une fois et demie le tour de la Terre).

A Saint-Mandrier, notre délégation a parcouru 1624 km. En 2022, nous avons établi le 4^{ème} record des délégations ANFEM avec 5 487 km. Cette année, le 9 avril, nous avons déjà dépassé les 1 600 km.

Ce compteur continue de s'incrémenter jusqu'au 24 juin (journée nationale des blessés de guerre) avec les marches, footings, nages en piscine, vélo en plein air ou en intérieur.

anfemsaintmandrier@gmail.com
07.83.67.18.87



Assemblée Générale ordinaire du 25 mars 2023.

Le 25 mars 2023, les membres et les sympathisants de l'Association se sont réunis dans la salle Arbouses au Pin-Rolland ou en visioconférence pour l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'APE. A l'ordre du jour, entre autres, la présentation des rapports moral-activité et financier pour l'année 2022 (rapports disponibles sur le site internet www.ape83430.fr), le renouvellement des membres du conseil d'administration et les perspectives pour l'année 2023.

Les sujets abordés lors de la présentation du rapport moral et d'activité étaient nombreux et certains ont fait l'objet de discussions entre les participants comme, notamment, la révision du **Plan Particulier d'Intervention Nucléaire** du port militaire de Toulon, la **Commission Locale d'Information** du Centre de Cadarache, le **plan de prévention des risques technologiques** du site militaire du Lazaret, les différents recours déposés par l'APE demandant l'annulation de permis de construire, les actions diverses auprès de la Préfecture pour la **lutte contre les pollutions marines et atmosphériques**, la préservation des herbiers et des banquettes de **Posidonies**, etc.

Nombre de ces actions ont été menées en liaison avec la section du Var et celle, à plus large échelle, de la région PACA de France Nature Environnement.

Parmi les points positifs marquants, il a été évoqué, entre autres, la reprise de l'action **Marchons vers l'école**, d'une actualité toute particulière avec des remerciements aux accompagnateurs bénévoles sans lesquels cette action ne serait pas possible, et la **renaturation d'une partie de la plage de la Coudoulière** par le Conservatoire du littoral, objet d'une attention particulière depuis des années par l'APE et qui s'est enfin concrétisée.

De même, l'organisation de **l'exposition Beauté et Fragilité de la mer Méditerranée** sur l'île de Procida (voir affiche ci-contre), dans le contexte de la nomination de cette ville jumelle comme Capitale de la culture italienne 2022, a été un moment fort d'échanges avec les écoliers de Procida et les procidiens. Les œuvres de deux artistes mandréens et des photographies sous-marines ont été exposées dans deux locaux, mis à disposition par la municipalité de Procida. A noter également le succès, par le nombre de participants, aux réunions organisées sur la Fresque du climat, la



biodiversité et l'inventaire des hérissons et des martinets de la presqu'île. La présentation du bilan financier a été l'occasion de remercier les membres de l'APE pour leur support financier, permettant de mener de nombreuses actions au nom des membres de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents se sont retrouvés autour des petits plats apportés par les uns et les autres et ont conclu ainsi de façon très conviviale les délibérations et discussions de cette assemblée par un troc de plantes et de graines très sympathique et pour le bonheur des jardiniers.

Site internet : www.ape83430.fr
Adresse courriel : contact@ape83430.fr,
Facebook : APE83430



PRESQU'UNE ÉTOILE en spectacle

C'est le dimanche 25 juin à 15h que se déroulera notre spectacle de fin d'année.

Grâce au plus grand nombre d'adhérents cette année, nous avons dû nous délocaliser pour nous présenter sur une plus grande scène couverte. Ce sera donc à l'espace Malraux à Six-Fours-les-Plages.

Comme vous pouvez le voir sur notre affiche, le thème de cette année est le TOUR DU MONDE. Magali Calone a chorégraphié une vingtaine de danses de divers styles sur des musiques du monde. De magnifiques costumes seront portés, certains ont même été créés sur mesure pour nos belles danseuses. Nous remercions notre couturière, Mme CALONE, pour son

investissement, son travail et son talent.

Pour réserver vos places, contacter le 06.69.05.97.25.

Nous revenons bientôt vers vous, pour vous annoncer plein de belles surprises et de nouveautés au sein de notre association mandréenne.



Des **RÉCOMPENSES** bien méritées pour les élèves de l'École de danse de Saint-Mandrier

Nous avons la chance, chaque année, de pouvoir constater que la motivation, l'investissement et le travail sont toujours au rendez-vous dans notre belle école.

Nous sommes très fiers des performances et de la progression de nos élèves.

Malgré un niveau très élevé et un nombre important de groupes et d'élèves qui se sont présentés au concours CND, nos talentueuses danseuses, bien entraînées par leur professeur Angélique Pialat, ont obtenu d'excellents résultats.

Résultats Concours Régional de la Confédération Nationale de Danse :

- catégorie 3 - Jazz individuel : premier prix à l'unanimité.
- catégorie 1 - Jazz groupe : second prix.
- catégorie préparatoire - Jazz individuel : 1 premier prix régional, 1 second prix et 1 troisième prix.

Nous vous attendons nombreux pour nos spectacles de fin d'année **le mercredi 21 juin à 18h30 au Palais Neptune de Toulon** et **le mardi 27 juin à 20h30 sur la place des Résistants de Saint-Mandrier.**

Renseignements : 06.15.87.24.15 et 06.24.75.44.17

REBOISEMENT de la Forêt Mandréenne

L'Association pour le Reboisement de la Forêt Mandréenne a tenu son Assemblée Générale le 14 avril 2023.



Les fondamentaux sont :

- L'entretien de la forêt aux abords de la Salle Nachin, du vallon de la Renardière et d'autres sites.
- La participation aux actions de reboisement effectuées par les scolaires.
- Pour les futures campagnes de reboisement, prévues à l'automne, une réflexion à la recherche de solutions pérennes face aux modifications climatiques annoncées vient de commencer.

C'est ainsi que les bonnes volontés désireuses de poursuivre l'œuvre accomplie par cette Association seront les bienvenues.

La cotisation est établie à la somme modique de 2 €. D'ores et déjà, toute personne intéressée peut se faire connaître en appelant son secrétariat au 07 61 23 56 90 ou par mail: savar.cex@orange.fr.

Lors du forum des Associations, un stand pour assurer la promotion de cette Association sera présent.

Les **PUCES NAUTIQUES** de l'APM

Cette année encore, l'Amicale des Plaisanciers Mandréens est ravie d'organiser ses fameuses « Pucès Nautiques » **le dimanche 11 juin 2023 de 8h à 16h sur la Place des Résistants à Saint-Mandrier.** Gratuit pour les visiteurs et les exposants.

Venez nombreux faire de bonnes affaires et discuter avec des passionnés du nautisme !

Infos et inscriptions au 06 14 38 42 43.

Thierry LAPRAS

